Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction générale De l'administration **Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations sociales** **Bureau de la formation continue** **Adresse : 78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Suivi par : Laurence Navarre** **Tél. : 01.49.55.58.23** **Fax : 01.49.55.59.31** **Réf. : N2005LN004**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2005-1088** **Date: 28 février 2005**

Date de mise en application :immédiate
Date limite de réponse : 6 semaines avant le début du stage demandé

Nombre d'annexes: 2

Objet : Formations nationales sur les problématiques environnementales

Résumé : Additif à la note de service DGA/SDDPRS/N2005-1035 du 25 janvier 2005 concernant l'offre de formation de l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) et plus particulièrment la thématique développement durable

MOTS-CLES : FORMATION – ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements d'enseignement Établissements publics DIREN	Pour information : Organisations syndicales

Cette note de service est complémentaire de la note de service DGA/SDDPRS/N2005-1035 du 25 anvier 2005 relative à l'offre de formation environnementale proposée par l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) dans le domaine du développement durable.

Ces actions de formation sont annexées à la présente note de service.

Public concerné :

Les agents participant au service public de l'environnement, affectés :

- dans les directions d'administration centrale et les services déconcentrés du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité (DRAF – DDAF – DDSV) ;

- dans les directions régionales de l'environnement (DIREN) ;

- dans les services de l'office national des forêts (ONF).

Frais d'inscription :

L'accès aux sessions de formation de l'IFORE est gratuit pour le public défini ci-dessus.

Contenu des formations :

Pour obtenir des informations sur le contenu de cette offre de formation de l'IFORE, les sites suivants peuvent être utilement consultés :

- Le site FORMCO du MAAPR accessible par INTRAGRI ou par internet :

www.formco.agriculture.gouv.fr

- Le site IFORE du Ministère de l'écologie et du développement durable :

www.ifore.environnement.gouv.fr

Vous pouvez également contacter la responsable de formation de l'IFORE dans le domaine du développement durable : Nathalie VICQ-THEPOT (01.42.19.22.44).

…/…

Prise en charge des frais de déplacement :

Les frais de déplacement des stagiaires seront pris en charge par leurs services d'affectation.

Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription en annexe est à retourner à l'IFORE.
Il doit porter les visas du supérieur hiérarchique et du responsable local de formation du service d'affectation autorisant la prise en charge des frais de déplacement.
Seul ce modèle de bulletin d'inscription est à utiliser.
L'IFORE indique aux agents les suites qui sont réservées à leurs demandes.

Suivi de la participation des agents du MAAPR

Les formations proposées par l'IFORE et susceptibles d'intéresser les agents en poste dans les services du MAAPR ont été codifiées dans EPICEA. Les codes sont indiqués dans la liste ci-jointe.

Les gestionnaires de proximité voudront bien enregistrer les participations des agents dans EPICEA.
Cette démarche est indispensable afin d'assurer le suivi des participations des agents de notre ministère aux formations prioritaires portant sur les problématiques environnementales.

Le bureau de la formation continue (Laurence Navarre) est à votre disposition pour recueillir tout commentaire sur ces formations.

Le Sous-Directeur du développement
professionnel et des relations sociales

Philippe de CHAZEAUX

Formations proposées par l'IFORE

Développement durable (rappel)	EPICEA	Durée	Dates
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE et CONVENTION D'AARHUS	73111	2 jours	11 au 12 avril 2005
LA MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE PRECAUTION DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT	73112	2 jours	8 au 9 septembre 2005
LE DEVELOPPEMENT DURABLE EST-IL DU DROIT POSITIF ?	73113	2 jours	5 au 6 juillet 2005
Développement durable (suite)	EPICEA	Durée	Dates
DEVELOPPEMENT DURABLE : DU CONCEPT A L'ACTION	74862	2	10 au 11 mars 2005
DEVELOPPEMENT DURABLE : DU CONCEPT A L'ACTION	74866	2	8 au 9 septembre 2005
DEVELOPPEMENT DURABLE : CONVAINCRE ET MOBILISER	74867	2	10 au 11 mai 2005
LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT	74860	1	10 juin 2005
LA STRATEGIE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	74877	1	18 mars 2005
LES AGENDAS 21 LOCAUX : IMPULSER, ACCOMPAGNER, EXPERTISER	74879	3	5 au 7 avril 2005
BIODIVERSITE, UN ENJEU MAJEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	74858	2	22 au 23 mars 2005
CONDUITE D'UN PROJET EOLIEN	74888	3	15 au 17 mars 2005
CONDUITE D'UN PROJET EOLIEN	74891	3	8 au 10 novembre 2005
EFFET DE SERRE ET BILAN CARBONE	74894	1	31 mars 2005
EFFET DE SERRE ET BILAN CARBONE	74895	1	octobre 2005
EFFET DE SERRE, ENERGIE ET AGRICULTURE	74896	3	1er au 3 mars 2005
EVALUATION : LES BASES	74897	2	17 au 18 mai 2005
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES POLITIQUES PUBLIQUES	74898	3	22 au 25 novembre 2005
Eco-responsabilité			
INTRODUCTION A LA DEMARCHE ECO-RESPONSABLE	74899	1	7 octobre 2005
INTRODUCTION A LA DEMARCHE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES BÄTIMENTS (HQE)	74900	1	10 mai 2005
INTRODUCTION A LA DEMARCHE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES BÄTIMENTS (HQE)	74901	1	8 novembre 2005
LA GESTION ECO-RESPONSABLE DES DECHETS	74902	2	20 au 21 avril 2005
LA GESTION ECO-RESPONSABLE DE L'ENERGIE	74903	3	17 au 18 mai 2005 + 14 juin 2005
LA GESTION ECO-RESPONSABLE DE L'ENERGIE	74905	3	26 au 27 septembre 2005 + 18 octobre 2005

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin d'inscription est à reproduire et à retourner, **au plus tard 6 semaines avant le début du stage**, à l'IFORE, 6, rue Général Camou,75007 PARIS.

Titre du stage : Date :

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE (à remplir par l'agent)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom …….Prénom ……..……
Année de naissance :
Diplôme le plus élevé :
Téléphone professionnel : Fax :
Adresse électronique professionnelle (obligatoire) :

Téléphone mobile (facultatif) :

☐ Titulaire de la fonction publique ☐ Non titulaire

Grade :

Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

Date de prise de fonction dans l'emploi actuel :

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT DE VOTRE AFFECTATION

Nom :

☐ Ministère de l'écologie / A. centrale
☐ Ministère de l'écologie /Diren
☐ DRIRE
☐ Ministère de l'équipement
☐ Ministère de l'agriculture
☐ Préfecture
☐ Autre ministère
☐ Etablissement public du MEDD
☐ Autre établissement public de l'Etat
☐ Collectivité locale
☐ Etablissement local
☐ Association
☐ Autre organisme privé
☐

Service ou direction dans lequel est affecté le stagiaire :

Adresse du service d'affectation à laquelle sera envoyée la convocation

Code postal

IDENTIFICATION DU SERVICE DE FORMATION (à remplir par l'employeur)

Nom du responsable de formation :
.....
Téléphone : Fax :
e-mail du service de formation (obligatoire pour obtenir les suites données à cette demande) :
.....
Qu'attendez-vous de votre agent à l'issue de la formation ?

<u>OBJECTIFS DE LA FORMATION</u> (à remplir par l'agent)

Dans quel cadre souhaitez-vous suivre cette formation ?

☐ Formation continue ☐ Prise de poste ☐ Préparation concours

Indiquez sommairement ce que vous attendez de ce stage :

Avez-vous déjà suivi une formation sur le même objet ? Oui ☐ Non ☐

Si Oui, quand ?

Je soussigné(e) m'engage à suivre l'intégralité du stage pour lequel je sollicite la présente inscription. **Signature de l'agent**	Le responsable administratif Pour inscription le : **Signature**	L'autorité hiérarchique Pour accord le : **Signature et cachet**